

Conferencia

SONIA BAHRI

L'apport du Programme UNITWIN/Chaires UNESCO à la bioéthique et droits de l'homme

➤ **Sonia Bahri.** Directora de la Sección de Cooperación Internacional en Enseñanza Superior, UNESCO.

CONFERENCIA CELEBRADA EN LA I JORNADA INTERNACIONAL SOBRE LA DECLARACIÓN DE DERECHOS HUMANOS DE LA UNESCO, CELEBRADA EN EL PARC CIENTÍFIC DE LA UNIVERSITAT DE BARCELONA EL 27 DE NOVIEMBRE DE 2007, Y ORGANIZADA POR LA CÁTEDRA UNESCO DE BIOÉTICA DE BARCELONA.

C'est pour moi un honneur et un plaisir de représenter l'UNESCO à cette journée Internationale sur la Déclaration universelle sur la bioéthique et droits de l'homme de l'UNESCO, organisée par la nouvelle Chaire UNESCO de Bioéthique de l'Université de Barcelone. Je tiens à remercier Mme Casado, responsable de cette Chaire et Directrice de l'Observatoire de Bioéthique et Droits ainsi que ses collègues pour cette excellente initiative et je voudrais au nom de l'UNESCO souhaiter la bienvenue à cette Chaire au sein de la famille des Chaires UNESCO qui en compte aujourd'hui 630 en plus des 67 Réseaux UNITWIN, présents dans 125 pays.

En vous exposant la nouvelle orientation stratégique du programme UNITWIN, vous comprendrez aisément ce que ce programme apporte et peut encore apporter, à travers des Chaires comme celle-ci, à un domaine tel que celui de la bioéthique et des droits de l'homme.

UNITWIN «university twinning and networking» (jumelage et mise en réseau des universités) est un Programme qui a été lancé par l'UNESCO en 1991, pour contribuer au développement des activités de formation et de recherche dans le monde et plus particulièrement dans les pays en développement à travers la coopération inter-universitaire.

Je voudrais à cet égard rendre hommage à Monsieur Federico Mayor Zaragoza qui a été l'initiateur de ce programme. Au moment de sa création, celui-ci était conçu comme une réponse à la nécessité pressante d'inverser le processus de déclin des établissements d'enseignement supérieur dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, de renforcer de manière innovante la coopération inter-universitaire régionale et internationale, d'encourager la solidarité académique, de faciliter le transfert, l'échange et le partage de connaissances entre institutions et de maîtriser le phénomène de la «fuite des cerveaux».

Accueilli avec enthousiasme lors son lancement, le Programme UNITWIN suscite aujourd'hui un intérêt toujours aussi vif de la part des Etats membres de l'UNESCO ainsi que de nombreuses universités dans le monde, qui voient dans celui-ci une manière concrète de s'associer aux idéaux de l'UNESCO et de contribuer à son action dans ses différents domaines de compétence. Témoigne de cet

intérêt, le nombre chaque année plus important de demandes de création de Chaires (Les demandes ont doublé entre 2005 et 2006 où nous avons reçu 66 demandes).

Au cours de ses quinze années d'existence, le programme a donné naissance à des réseaux solides et efficaces. On ne pourra en mentionner ici qu'un petit nombre, tels que le réseau ORBICOM, qui réunit aujourd'hui 30 chaires UNESCO en communication et qui se consacre essentiellement au « suivi de la fracture numérique », ou le Réseau mondial pour l'innovation dans l'enseignement supérieur (GUNI), coordonnée par l'UPC, qui favorise la coopération et les échanges entre les différentes chaires UNESCO liées au développement de l'enseignement supérieur, le réseau UNITWIN d'Ecotechnie UNESCO-Cousteau, parrainée par la fondation Cousteau, qui est encore un autre exemple de réussite, ou encore le réseau UNITWIN sur le dialogue inter-religieux et la compréhension interculturelle qui regroupe près de 15 chaires UNESCO et qui présente, aujourd'hui même, dans le cadre des séances d'information organisées par l'UNESCO qui s'intitulent «60 minutes pour convaincre», les actions qu'il mène.

Malgré ses succès, le programme a rencontré toutefois des carences et des difficultés, comme l'ont mis en lumière des évaluations internes et externes : déséquilibre géographique en faveur du Nord, problème de durabilité; insuffisance ou absence d'interactions effectives de la part d'un grand nombre de chaires avec les programmes de l'UNESCO; «inflation» du nombre de chaires nouvellement créées sans véritable suivi et connexion suffisante avec les autres chaires oeuvrant dans des domaines similaires.

Face à ce constat et afin de tirer le parti optimal des possibilités offertes par ces réseaux universitaires, le programme UNITWIN a adopté une nouvelle orientation stratégique lors de la 176^{ème} session du Conseil Exécutif, basée à la fois sur les évaluations internes et externes du programme mais aussi sur la stratégie à Moyen terme de l'UNESCO (2008-2013).

Cette nouvelle orientation stratégique du programme UNITWIN s'articule autour des axes suivants:

➤ **1.** Tout d'abord, la création d'une nouvelle génération de Chaires qui soit pleinement en phase avec les **priorités**

Conferencia

de l'UNESCO.

Or la bioéthique fait partie comme vous le savez, des priorités de l'UNESCO.

La dimension éthique est même au centre de la mission de l'UNESCO, qui défend les valeurs universelles de paix, d'égalité, de liberté, et de solidarité entre les hommes, se fondant sur une approche axée sur les droits de l'homme, et cela dans tous ses domaines de compétences.

Dans sa stratégie à moyen terme, l'UNESCO souligne la nécessité de «faire face aux nouveaux défis d'ordre éthique». Les objectifs stratégiques qui permettront d'atteindre cet objectif, sont de «promouvoir des principes, des pratiques et des normes éthiques utiles pour le développement scientifique et technologique (...). Le premier défi consistera à suivre et analyser l'impact des innovations scientifiques et technologiques sur les droits de l'homme en renforçant son action dans le domaine de l'éthique de la science et de la technologie».

➤ **2.** Le deuxième axe consistera à établir un **réel partenariat** entre l'UNESCO et les universités membres du programme UNITWIN.

En effet, si l'UNESCO est considérée comme l'agence «intellectuelle» du système des NU, quels partenaires sont-ils mieux placés que les universités pour aider l'UNESCO à remplir cette fonction?

Ce partenariat devra comprendre une véritable interaction: L'UNESCO est **une source de soutien intellectuel et technique et une source d'inspiration** non seulement pour les gouvernements et les législateurs mais aussi pour les chercheurs, les enseignants, les étudiants et tous les membres de la communauté universitaire. Elle l'est notamment à travers ses instruments normatifs, en l'occurrence **la Déclaration Universelle sur la Bioéthique et les Droits Humains**, mais aussi à travers ses comités de bioéthique et toutes ses activités de programme liées à ce thème, comme par exemple ses actions de soutien au développement des capacités nationales, le Global Ethics Observatory (GEObs), désormais accessible en ligne, le Projet d'Assistance aux Comités Nationaux de Bioéthique, auquel sont déjà activement associées plusieurs chaires UNESCO, et le Programme d'Education en Ethique, qui vise à renforcer et promouvoir l'enseignement de la bioéthique dans le monde.

De même, les travaux des universitaires membres des réseaux UNITWIN/Chaires UNESCO doivent à leur tour, par leurs travaux et les résultats de leurs recherches, nourrir davantage les programmes de l'UNESCO dans leur conception, leur élaboration, leur mise en place et leur évaluation, comme par exemple le suivi et l'analyse de l'im-

pact des innovations scientifiques et technologiques sur les droits de l'homme ainsi que l'évaluation de l'impact de la déclaration et autres instruments normatifs de l'UNESCO. **Des chaires et Réseaux** qui contribueraient ainsi à développer les capacités en matière d'enseignement supérieur mais qui joueraient aussi pleinement leurs rôles de «**think tanks**».

Bien sûr que les experts, à titre individuel, sont essentiels pour la réflexion et l'action dans un domaine aussi riche et complexe que celui de la bioéthique. A cet égard, les universités sont d'ailleurs de véritables viviers d'expertise. Mais il est fondamental d'aller au-delà des hommes, pour construire un partenariat avec des institutions pour aller plus loin et assurer la continuité de la réflexion et la production de connaissances.

➤ **3.** Le troisième axe de cette stratégie vise à développer des Chaires et réseaux UNITWIN qui comme celle de Barcelone et d'autres encore à travers le monde, se caractérisent par leur pertinence, leur caractère innovant et interdisciplinaire.

Bien que la bioéthique soit un domaine qui reste indissociable de celui des droits humains, elle n'en reste pas moins, en effet, éminemment interdisciplinaire puisque sa portée s'étend aussi bien au droit qu'à la médecine, la biologie, la technologie, la philosophie, la théologie, au dialogue inter-culturel et religieux, à la communication et bien entendu, à l'éducation à tous les niveaux: Primaire, secondaire, supérieur et éducation informelle.

➤ **4.** Des Chaires qui en plus de leur rôle de think tanks jouent un rôle de Bridge builders, de bâtisseurs de passerelles, entre le monde académique et la société civile, entre les résultats de la recherche et la prise de décision politique. Les universités doivent créer des forums de discussion, des communautés de pratiques qui devraient permettre aux Fondations, aux ONG et à d'autres acteurs de la société civile, et pourquoi pas aux entreprises privées et publiques, de s'associer aux débats et aux réflexions sur des sujets fortement liés aux questions de bioéthique, notamment celles liées à l'actualité comme la question de l'euthanasie, du clonage humain, des tests ADN pour le regroupement familial des immigrés, l'accès au soin des malades du SIDA en Afrique et bien d'autres sujets encore.

➤ **5.** Une coopération Nord-Sud et Sud-Sud renforcée du programme UNITWIN, qui permette aux pays en développement de participer pleinement aux échanges de connaissances et d'expériences comme le souligne l'Article 24 de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de

Conferencia

l'homme: «Les États devraient favoriser la diffusion internationale de l'information scientifique et encourager la libre circulation et le partage des connaissances scientifiques et technologiques (...) Dans le cadre de la coopération internationale, les États devraient promouvoir la coopération culturelle et scientifique et conclure des accords bilatéraux et multilatéraux qui permettent aux pays en développement de renforcer leur capacité de participer à la création et à l'échange des connaissances scientifiques, des savoir-faire correspondants et leurs bienfaits...».

A cet égard, la chaire de Barcelone à travers les échanges qu'elle organisera avec certains pays d'Amérique Latine notamment l'Argentine, le Chili, le Panama, le Paraguay et d'autres pays encore, dans le domaine de la recherche et de la formation, est parfaitement en phase avec cette idée fondatrice du programme UNITWIN.

➤ **6.** Enfin, un renforcement de la coopération entre les chaires et réseaux UNITWIN (réseau de réseaux) existants travaillant dans des domaines similaires. Cette coopération devrait aller jusqu'à l'échange de Professeurs/chercheurs/étudiants.

Aujourd'hui le programme compte 9 Chaires UNESCO établies en bioéthique, dans différentes régions sauf en Asie et dans les pays arabes. Même si une seule, celle du Brésil a contribué activement au processus d'élaboration de la Déclaration Universelle sur la Bioéthique, d'autres collaborent activement dans la mise en œuvre d'activités liées à la promotion de la Déclaration et également à d'autres activités de l'UNESCO. Permettez moi d'en citer quelques unes:

- La Chaire d'Argentine, créée en 1994 à l'Université de Buenos Aires, qui est présente ici aujourd'hui et dont je n'aurai pas besoin d'exposer la qualité des travaux et la coopération avec différentes Chaires dont celle du Brésil et avec les programmes de l'UNESCO;

- La Chaire de Brasilia établie en janvier 2005. Le rôle de cette Chaire est de promouvoir un Réseau de l'UNESCO en Bioéthique en Amérique Latine (REDBIO ETICA) fondé en 2004 par l'UNESCO et le Bureau Régional au Mexique, dans le but de renforcer les activités de formation en éthique.

Cette chaire contribue aux actions de l'UNESCO dans des Programmes éducatifs et à développer des programmes d'enseignement pour la promotion de l'éducation de bioéthique, mais a aussi un rôle de Forum d'échange d'idées entre les spécialistes de la région ainsi qu'un rôle d'encouragement pour les projets d'études et de recherches.

- La Chaire UNESCO en Bioéthique et Médecine Clinique

au Mexique, qui vient d'être établie, en juin 2007.

- La Chaire de l'University de Haïfa, en Israël, établie en mai 2001. Son but est de coordonner et stimuler un réseau international d'institutions pour la formation à l'éthique médicale (NIMED), associant des établissements d'enseignement supérieur de pays développés et de pays en développement.

Son activité majeure est centrée sur le développement d'un programme ou d'un projet international d'enseignement de l'éthique médicale qui répondra aux besoins des écoles de médecine dans le monde.

- La Chaire d'Egerton au Kenya, établie en 1998, qui après une période de faible activité, coopère activement avec l'UNESCO depuis 2 ans. Cette coopération a été marquée par le lancement en Mai 2007 du Centre Régional de Documentation et de Recherche sur la Bioéthique et par des activités de formation des professionnels en éthique, soutenues par la Chaire de Haïfa.

Toutes les Chaires existantes et à venir en bioéthique mais aussi dans des domaines qui y sont, d'une manière ou d'une autre liés, comme la biodiversité, la philosophie, l'éducation, devraient travailler en réseau de manière durable, pour permettre le transfert des connaissances et des savoir-faire au bénéfice de tous, des universités elles-mêmes, de la société civile, de l'UNESCO et de ses partenaires.

Si aujourd'hui la question de l'éthique s'applique à toutes les innovations comme pour prouver que le regard et la réflexion de l'homme sur ses propres inventions et sur leurs conséquences sur l'humanité est toujours nécessaire, il n'en reste pas moins que la bioéthique, en touchant par définition, directement au domaine du vivant et notamment à l'humain, est sans aucun doute au centre des enjeux les plus vitaux pour l'homme. C'est l'homme avec un grand H, l'humain, dans toute sa dignité et toute son intégrité dans ses droits fondamentaux qui est concerné.

Pour conclure, je dirais que la collaboration des Universités avec l'UNESCO, notamment à travers le programme UNITWIN, doit être à l'image de la nécessaire interaction entre le local et le global, le particulier et l'universel.

Cette étroite inter-action de l'UNESCO avec ses Chaires existantes et à venir est stratégiquement essentielle. Comme nous l'avons souligné précédemment les experts internationaux, aussi brillants et clairvoyants soient-ils, sont mortels, les institutions qui leur survivront ne le sont pas. Elles capitalisent les savoirs et perpétuent la formation des jeunes esprits. Elles suscitent l'implication des générations futures dans ce devoir de vigilance qui est notre devoir commun dans un monde complexe, en transformation rapide sur le plan scientifique, technologique et social, un monde dont la conscience doit rester sans cesse en éveil.